

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 8 mai 2017, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Rhéal Grenier, maire suppléant.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur Yvan Pinsonneault, maire est absent.

**ORDRE DU JOUR  
LUNDI 8 MAI 2017 À 20 H 00**

**Points pour délibération**

**1 Assemblée d'avril 2017**

- 1.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 13 mars, 19 h 00
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 10 avril, 20 h 00

**2 Assemblée du 8 mai 2017**

- 2.1 Liste des comptes à payer

**Période de questions**

**3 Administration générale**

- 3.1 Conseil municipal
  - 3.1.1 Tournois de golf municipaux – Saison 2017
- 3.2 Gestion financière et administrative
  - 3.2.1 Adoption du règlement numéro 823-17 concernant la tarification des biens, services Rendus et activités de la Municipalité
  - 3.2.2 Dépôt des rapports semestriels

**4 Sécurité publique**

- 4.1 Service des Incendies
  - 4.1.1 Rapports d'événements
  - 4.1.2 Entente entraide incendie avec Ville de Farnham

**5 Transport & bâtiment**

- 5.1 Voirie & réseau routier
  - 5.1.1 Entretien des chemins d'hiver – Échange de services avec Ville de St-Césaire
  - 5.1.2 Demande de renouvellement d'autorisation de traverser – Véhicules hors route

- 5.1.3 Soumissions pour entretien éclairage des rues
- 5.1.4 Demande de subvention à Mme la Députée (Programme d'aide à l'amélioration des chemins municipaux) PAARRM

## 6 **Hygiène du milieu**

- 6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration
  - 6.1.1 Branchement à l'aqueduc pour fin agricole – Ferme C.M.F. – Lot 5 115 498
  - 6.1.2 Opération des équipements d'eau potable
  - 6.1.3 Constat sur la mise en conformité des installations septiques non conformes

## **Aménagement, urbanisme et développement**

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
  - 7.1.1 Adoption du deuxième projet du règlement numéro 814-17 amendant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements de la municipalité d'Ange-Gardien
  - 7.1.2 Adoption du deuxième projet du règlement numéro 815-17 amendant le règlement de Lotissement numéro 618-05 et ses amendements de la municipalité d'Ange-Gardien
  - 7.1.3 Approbation en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) – Construction d'une habitation unifamiliale
  - 7.1.4 Aménagement des entrées charretières des usages commerciaux et industriels
  - 7.1.5 Résultats soumissions travaux d'infrastructures 2017
  - 7.1.6 Demande de morcellement à la CPTAQ – Ferme Brodeur rang Saint-Georges

## 8 **Loisirs et culture**

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
- 8.2 Infrastructures
  - 8.2.1 Résultats soumissions jeux d'eau

## **Période de questions**

## 9 **Divers & affaires nouvelles**

- 9.1.1 Demande d'autorisation pour effectuer un festival de piment fort/bière

## **Correspondance**

- Co-1 Les Foyers Farnham – Invitation pour un 5 à 7 lancement 21<sup>e</sup> édition tournoi de golf
- Co-2 École secondaire Paul-Germain-Ostiguy – Invitation Gala méritas
- Co-3 Fondation conservation du mont Yamaska – Invitation *Protection de milieux naturels*
- Co-4 Ministre des Transports – Programme d'aide réseau routier local PAERRL
- Co-5 Régie des alcools, des courses et des jeux – Avis de demande de permis d'alcool Verger Barber
- Co-6 MRC de Rouville – Règlement numéro 303-17 sur la vidange périodique des fosses septiques
- Co-7 MRC de Rouville – Gestion des matières organiques - Organibacs
- Co-8 Fondation Centre Hospitalier de Granby – Invitation souper homard
- Co-9 Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Aide Financière accordée pour entretien de la Route verte 2016-2017
- Co-10 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements Climatiques – Redevances élimination de matières résiduelles

**RÉSOLUTION 05-104-17**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 13 MARS, À 19 H 00**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 13 mars à 19 h 00.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-105-17**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL, 20 H 00**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adopter le procès-verbal du 10 avril, 20 h 00.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-106-17**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Déboursés directs : 4 183,66 \$
- Fournisseurs : 229 637,29 \$
- Salaires : 30 477,96 \$

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 05-107-17**

**TOURNOIS DE GOLF MUNICIPAUX**

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser les inscriptions et les dépenses relatives à la participation de M. le maire, Yvan Pinsonneault, ainsi que

d'un membre du conseil, aux tournois de golf d'un maximum de cinq municipalités ou organismes avoisinants pour la saison 2017.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-108-17**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 823-17 CONCERNANT LA TARIFICATION DES BIENS, SERVICES RENDUS ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le règlement numéro 823-17 concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la Municipalité.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

**DÉPÔT DES RAPPORTS SEMESTRIELS**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Brigitte Vachon, procède au dépôt des rapports semestriels conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*.

**RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

**RÉSOLUTION 05-109-17**

**ENTENTE ENTRAIDE INCENDIE AVEC VILLE DE FARNHAM**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser le maire, Monsieur Yvan Pinsonneault, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Brigitte Vachon, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec la Ville de Farnham concernant une aide mutuelle pour la protection contre les incendies.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-110-17**

**ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – ÉCHANGE DE SERVICES AVEC VILLE DE ST-CÉSAIRE**

Considérant qu'une portion de 1.58 km du rang Saint-Charles et une portion de 1.61 km du rang Casimir, appartenant à la Ville de Saint-Césaire, sont déneigées par la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant qu'une portion de 1.46 km du rang Rosalie, appartenant à la Municipalité d'Ange-Gardien, est déneigée par la Ville de Saint-Césaire;

Considérant que la portion de la Ville de Saint-Césaire, déneigée par la Municipalité d'Ange-Gardien, est plus longue de 1.73 km;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire et la Municipalité d'Ange-Gardien s'entendent d'années en années pour la facturation du déneigement de 1.73 km par la Municipalité d'Ange-Gardien à la Ville de Saint-Césaire;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de facturer à la Ville de Saint-Césaire la somme de 4 003,09 \$ relativement au déneigement d'une partie du rang Saint-Charles et d'une portion du rang Casimir, tel le détail annexé aux présentes.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-111-17**

#### **DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DE TRAVERSER – VÉHICULES HORS ROUTE**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de renouveler l'autorisation du schéma de traverses des chemins de la Municipalité d'Ange-Gardien pour les véhicules hors routes (VTT) pour l'année 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-112-17**

#### **SOUSSIONS ENTRETIEN ÉCLAIRAGE DES RUES**

Considérant que Mme Carole Latour, directrice des services administratifs, a demandé à trois (3) entrepreneurs une soumission pour l'entretien des éclairages de rues;

Considérant les soumissions reçues, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accorder le contrat à Ghislain Côté inc. selon l'offre soumise le 13 avril 2017.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-113-17**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION À MME LA DÉPUTÉE (PROGRAMME D'AIDE À**

## **L'AMÉLIORATION DES CHEMINS MUNICIPAUX) PAARRM**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de demander à la députée d'Iberville, Madame Claire Samson, une subvention pour la réfection d'une partie du rang Séraphine dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Adopté à l'unanimité.

## **RÉSOLUTION 05-114-17**

### **BRANCHEMENT À L'AQUEDUC POUR FIN AGRICOLE – FERME C.M.F. LOT 5 115 498**

Considérant la demande de M. Claude Fournier de la ferme C.M.F. pour un branchement de 1 pouce sur le lot 5 115 498, au réseau d'aqueduc sur la conduite d'alimentation du rang Casimir pour fins agricoles;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser ledit branchement et d'informer M. Fournier qu'il devra toutefois obtenir un permis de branchement des Services techniques de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

## **RÉSOLUTION 05-115-17**

### **OPÉRATION DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE**

Considérant l'échéance du contrat pour l'exploitation des équipements d'eau potable et usées, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder le contrat à Simo pour l'exploitation des équipements d'eau potable et de remplacement pour les équipements d'eaux usées pour la période se terminant le 8 juin 2018, telle l'offre de services soumise le 27 avril 2017 au montant de 21 681 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

## **RÉSOLUTION 05-116-17**

### **CONSTAT SUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES NON CONFORMES**

Considérant le rapport préparé par M. Alexandre Lamarre, inspecteur en bâtiments, concernant les installations septiques inspectées en 2013 et 2014 sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que M. Alexandre Lamarre soit responsable de poursuivre le plan d'action établi à l'égard desdites

installations septiques.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-117-17**

**ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 814-17 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le deuxième projet du règlement numéro 814-17 amendant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-118-17**

**ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 815-17 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 618-05 ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 815-17 amendant le règlement de lotissement numéro 618-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-119-17**

**APPROBATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.A.) – CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE**

Considérant que le promoteur du projet de construction sur le lot 3 517 774 s'adresse à la Municipalité pour obtenir un permis de construction pour une habitation unifamiliale;

Considérant que le plan déposé a été approuvé, le 18 avril 2017, par le comité consultatif

d'urbanisme (CCU), en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour la construction de ladite habitation;

Considérant que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du règlement, soit ceux relatifs à l'implantation, l'architecture et l'aménagement extérieur;

Considérant que les membres du comité recommandent au conseil municipal d'approuver ce plan ainsi que l'aménagement des haies végétales entre les bâtiments;

Considérant que le bâtiment s'intègre architecturalement avec ceux du projet;

En conséquence, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

- d'approuver le plan de construction du 18 avril 2017 d'une habitation unifamiliale;
- d'approuver l'aménagement de haies végétales entre les bâtiments.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-120-17**

#### **AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES CHARRETIÈRES DES USAGES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS**

Considérant que dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures à l'été 2017, des propositions d'aménagement d'entrées charretières ont été soumises pour les terrains commerciaux et industriels pour lesquels il s'avère difficile de respecter la réglementation municipale en vigueur;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accepter les propositions d'aménagement de M. Guillaume Lavoie, directeur des services techniques.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-121-17**

#### **RÉSULTATS DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES 2017**

Considérant le projet de réfection des infrastructures 2017, des soumissions ont été demandées via le système électronique d'appel d'offres et un quotidien, et ont été ouvertes le 28 avril dernier;

Considérant les soumissions reçues à savoir :



<b>Entreprises</b>	<b>Prix avec taxes</b>
Germain Lapalme & Fils	5 171 570,91 \$
Excavation Bertrand Ostiguy	5 048 552,25 \$

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme le contrat de réfection des infrastructures 2017, soit à Excavation Bertrand Ostiguy, à l'exception des travaux de traverse du cours d'eau sous voie ferrée, article 10 du bordereau d'estimation et répartition des coûts.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 05-122-17**

#### **DEMANDE DE MORCELLEMENT À LA CPTAQ – FERME BRODEUR**

Considérant une demande de morcellement en 2 segments des lots 3 517 941, 3 517 935, 3 517 936, 3 517 902 et 3 518 589, sur le rang Saint-Georges, appartenant à l'entreprise agricole Ferme Françoise et Guy Brodeur inc. au profit de leur deux fils, Messieurs Mathieu et Ghislain Brodeur;

Considérant que M. Mathieu Brodeur désire acquérir les lots 3 518 589, 3 517 902 et 3 517 936 et M. Ghislain Brodeur, les lots 3 517 935 et 3 517 941;

Considérant que la demande de morcellement est considérée comme une aliénation au sens de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, qu'elle doit ainsi faire l'objet d'une autorisation à la CPTAQ et que les critères doivent être basés sur l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles;

Considérant que le sol sera encore utilisé à des fins d'agriculture;

Considérant que le projet d'aliénation est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que les objectifs de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles sont respectés;

Considérant qu'il n'y aura pas de conséquence négative supplémentaire sur les activités agricoles environnantes, puisqu'il n'y a pas de changement dans le type d'usage;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la demande de morcellement en 2 segments de la Ferme Françoise et Guy Brodeur inc., présentée par Messieurs Mathieu et Ghislain Brodeur, fils des propriétaires, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-123-17**

**RÉSULTATS SOUMISSIONS AMÉNAGEMENT JEUX D'EAU**

Considérant les soumissions demandées via le système électronique d'appel d'offres et un quotidien, ouvertes le 28 avril dernier, pour le projet d'aménagement d'une aire de jeux d'eau;

Considérant les soumissions reçues à savoir :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix avec taxes</b>
Gestion Dexsen inc.	187 360,96 \$
Jeux Tech	204 097,87 \$
Comco	243 747,00 \$

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme le contrat d'aménagement d'une aire de jeux d'eau, soit à Gestion Dexsen inc., au montant de 187 360,96 \$, taxes incluses.

Il est également résolu que les travaux soient financés par la subvention de 40 000 \$ obtenue par la MRC de Rouville, par les sommes garanties par le programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ), dont la programmation de travaux soumise par la Municipalité a été acceptée et par le règlement d'emprunt numéro 800-16 pour la partie du programme TECQ payable sur 20 ans par le Gouvernement du Québec.

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 05-124-17**

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR EFFECTUER UN FESTIVAL DE PIMENTS FORTS ET BIÈRES**

Suite à une demande de Messieurs Karl Roy et Alex Lussier pour effectuer un festival de piments forts et bières le 10 juin prochain, de 10 h à 20 h, dans le stationnement du Marché du Village, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser la tenue de ce festival.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-125-17**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mario Carrier, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

---

Yvan Pinsonneault, maire

---

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière